



**Des traducteurs-interprètes
au service de la justice et des justiciables**

Association loi 1901

N° d'organisme formateur : 11 75 54854 75

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. sis 10 boulevard Oyon 72030 LE MANS Cedex,
représentées par le Cabinet TOUSSAINT PAJOT, agents généraux des MMA sis 1 rue du Vallespir
66000 PERPIGNAN**

- atteste que mrs Dora COCHAUX VOICILA 57 rue Rivay 92300LEVALLOIS-PERRET
est titulaire d'un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle pour ses
activités dont le montant de garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé (selon l'option
choisie : Adhésion + Judiciaire + Extrajudiciaire option 1 à : ([voir le montant dans le tableau de garantie
sur le site](#)) euros par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance ;

- certifie que l'assuré(e) est actuellement à jour du paiement de ses cotisations d'assurance s'élevant à 97
euros TTC payés par cheque

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, a été délivrée pour valoir ce
que de droit.

Pour l'association
Le 10/02/2024
La trésorière



Siège social : 66 rue de Rome - 75008 PARIS
contact@expertij.fr - www.expertij.fr